

# BRUNCH SANTÉ: 23 octobre!

Cette année encore, le Parc du Doubs organise son traditionnel Brunch-santé le 23 octobre à La Ferrière (BE) en collaboration avec les Paysannes du Parc du Doubs. Partant d'un concept alliant produits du terroir et équilibre alimentaire, cette journée d'échanges et de gourmandises sera à l'image plurielle du Parc. Elle réunira les partenaires des trois cantons concernés par le projet, soit Neuchâtel, Jura et Berne. Proposant des mets de qualité et des activités variées, cette journée sera à même de combler petits et grands. Marché du terroir, balades, expositions, ateliers divers viennent compléter l'offre et un concours permettra de gagner des paniers confectionnés par les paysannes et garnis avec leurs produits.

Créée le 2 novembre 2007, l'Union des paysannes du Jura bernois (UPJB) est l'organe faitier de défense professionnelle de la partie francophone du canton de Berne. L'UPJB a pour but principal de réunir les paysannes du Jura bernois et coordonner leurs actions en vue de la défense de leurs intérêts et la promotion de l'agriculture. Dans la foulée, elle souhaite améliorer leur situation et le bien-être de la famille. Elle vise également à faire progresser les relations villes-campagne. Dans ce but, elle organise le brunch de la fête des mères et participe à différentes actions de promotion de l'agriculture dont le Concours suisse des produits du terroir et le Brunch-santé du Parc du Doubs dont elle a la responsabilité cette année; elle propose aussi des paniers (tél. 032 487 62 88) et des apéritifs (tél. 032 481 40 08) avec les produits du terroir du Jura bernois.

## A vos agendas pour le Brunch! (inscriptions nécessaires)

### Balades nature

Départ à 9h00 de La Chaux-de-Fonds et des Bois, direction La Ferrière, animées par Cécile Frésard et Yves Rousselot, guides interprètes du patrimoine. Un départ l'après-midi, à 14h30 de La Ferrière, est également prévu pour un tour du patrimoine bâti.

### Atelier Amis des Anes

Bête, un âne? Peut-être pas... Venez découvrir et côtoyer cet étrange animal toute la journée et partager la passion de M. Geiser, l'ami des ânes.

### Pupilles et papilles

Les couleurs, importantes? Venez découvrir le secret des couleurs et le rôle de celles-ci dans notre alimentation, avec Marie-Hélène Parratte.

Saurez-vous appeler un arbre par son nom? Après le repas, de 13h30 à 15h, «Silviva», Amicale forestière, propose un atelier afin de différencier les espèces locales.

### Abraham Gagnebin

Célèbre naturaliste de La Ferrière, il a jadis créé son cabinet de curiosités naturelles. Cherchez, furetez, découvrez, venez jouer à Gagnebin et créez un cabinet de curiosités!

## INSCRIPTION

Pour faciliter l'organisation de la journée et la préparation du buffet, il est nécessaire de s'inscrire au brunch et aux balades, sur notre site internet: [www.parcoudoubs.ch](http://www.parcoudoubs.ch). Le délai d'inscription est fixé au 20 octobre. Le marché et les ateliers sont libres d'accès.

## EDITORIAL



Laurent Schaffter



Bernard Soguel

L'avantage essentiel d'un parc naturel régional, c'est qu'il dispose de moyens mis à la disposition par la Confédération pour en faire connaître les richesses, à condition bien entendu qu'il remplisse une série d'obligations. La consultation des 19 législatifs communaux concernés par la charte du projet de Parc du Doubs constituera une étape déterminante en 2012. La charte comprend trois volets: le contrat de Parc, le plan de gestion et les projets pour les quatre ans à venir.

Le Parc contribuera à l'amélioration du Doubs en tant que milieu et favorisera des espèces faunistiques ou floristiques menacées. Il maintiendra la qualité paysagère de la région et collaborera avec les associations existantes pour assurer la prise en charge transfrontalière des problèmes et de leurs solutions. Un centre d'interprétation du Doubs verra le jour. Pour le secteur agricole, le Parc du Doubs valorisera les produits et activités, créera un centre d'interprétation du cheval et soutiendra divers projets forestiers et pastoraux.

Le potentiel touristique de la région sera appuyé par le développement d'un tourisme favorable aux familles avec un accent sur l'agritourisme et le tourisme vert. Le Parc valorisera le patrimoine culturel historique et l'offre culturelle. Il créera un centre d'interprétation du temps lié aux activités horlogères dans la région. En matière de transports et de services, le Parc du Doubs améliorera les offres publiques et maintiendra les prestations existantes. Il s'engagera bien entendu pour le développement durable de la région et pour les énergies renouvelables.

Les objectifs du Parc sont clairs et groupés dans 27 projets concrets qui seront mis en oeuvre au cours des quatre prochaines années (voir [www.parcoudoubs.ch](http://www.parcoudoubs.ch)). Nous consacrerons notre prochain numéro à une présentation plus détaillée des projets ainsi qu'à des exemples vécus par des parcs déjà en activité. D'ici là, nous nous réjouissons de la réouverture de Maison-Monsieur, un lieu que les amoureux du Doubs retrouveront avec plaisir.

Laurent Schaffter  
Président de l'APNRD

Bernard Soguel  
Vice-président de l'APNRD

**BRUNCH SANTÉ**  
préparé par les paysannes  
en collaboration avec Fourchette Verte

**Dimanche  
23 octobre 2011**

Halle polyvalente  
La Ferrière (BE)

Brunch de 10h à 16h  
Buffet ouvert de 10h30 à 14h30

Marché de produits du terroir  
Balades nature et patrimoine à 9h et 13h30  
Ateliers pédagogiques  
Animations pour les enfants

Inscription nécessaire [www.parcoudoubs.ch](http://www.parcoudoubs.ch)

## Programme de la journée

### 09h00

Départ des randonnées nature et patrimoine

### 10h00 à 16h00

Marché du terroir par les Paysannes  
Ateliers pédagogiques

### 10h30 à 14h30

Buffet

### 13h00 et 16h00

Activités pédagogiques

- Balades nature et patrimoine
- Atelier «Amis des ânes»
- Atelier Arbres
- Atelier Gagnebin
- Atelier «Pupilles et papilles»

### 16h00

Clôture de la manifestation

## Dans ce journal

### Page 2:

- Présentation du Parc auprès des communes
- Reflets de la Journée du Parc

### Page 3:

- Sentiers des contrebandiers
- Formation horlogère dans le Parc

### Page 4:

- Plan de sauvegarde pour les pâturages boisés
- Gens du Parc: Plonk et Replonk



# Fête sur les bords du Doubs

La première journée du Parc du Doubs s'est tenue à Goumois le 31 juillet, sur les bords idylliques de la rivière. Le village transfrontalier a permis aux participants de mieux connaître le Doubs grâce à des initiations à la pêche, au canoë-kayak et de nombreuses traversées du Doubs avec la barque d'époque restaurée. De nombreuses informations étaient disponibles au sujet du Doubs lui-même. Une dizaine d'autres offres complétaient le programme de la Fête.



L'objectif de la journée était de familiariser les habitants et les élus de la région avec les 27 projets du Parc. Les autorités ont répondu présentes et compris l'ambition et la mission du Parc: mettre compris en valeur la nature et le paysage du Doubs tout en valorisant les savoir-faire locaux. Les organisateurs avaient prévu des activités en lien avec les thématiques du Parc et les caractéristiques de la région.

Toutefois, une question se pose: le public a-t-il répondu à l'invitation? S'exprimant dans les médias locaux, le secrétaire-général Gérard Cattin, pense que c'est le cas. Certes, vu la concurrence (courses, fête de la Maison du Tourisme, Estivade de Saint-Ursanne, 1er août dans les villages...), on n'a pas vu la foule des Braderies, mais les participants ont montré un grand intérêt pour le projet de Parc. Il faut un début à tout. Des observations ont été tirées de cette manifestation qui seront utiles lorsque le Parc offrira des paquets touristiques aux hôtes de la région, notamment dans le domaine des transports publics.

Inspiré par les diverses expériences menées cette année, le Parc du Doubs envisage de donner à sa fête annuelle une dimension itinérante afin de valoriser l'ensemble du territoire concerné. La cuvée 2012 prendra donc ses quartiers aux Brenets. Elle garantira la visibilité du Parc pour la population, les partenaires et les prestataires d'offres et de services (tourisme, hôtellerie, musée, activités plein-air).

## Entrée dans la phase finale

Début octobre, les communes et les associations ont reçu un projet de charte en consultation. Cette démarche inaugure la dernière étape de la phase de création d'un parc naturel régional. Initiée en janvier 2009, elle franchira une étape importante l'année prochaine par la décision des législatifs communaux validant la réalisation du Parc naturel régional du Doubs.

La charte comprend trois volets: le contrat de Parc, le plan de gestion et les projets pour les quatre ans à venir.



Les 19 communes concernées, ici Saint-Ursanne, devront approuver la charte du Parc.

Le contrat de Parc lie les communes à l'Association pour un Parc naturel régional du Doubs. Il fixe le périmètre, détermine les objectifs stratégiques, décrit l'organisation des structures de direction et opérationnelles, précise les engagements financiers des collectivités publiques. Il est soumis à la décision des assemblées communales ou des conseils généraux. Sa durée de validité est de dix ans.

Dans ce laps de temps, le plan de gestion comporte 4 chapitres: la description du territoire, l'organisation du Parc (ses spécificités et son positionnement par rapport aux autres Parcs et structures régionales) ainsi que la stratégie et les domaines d'actions...

La charte comprend 27 projets pour la période 2012-2015 d'ores et déjà été approuvés par le comité du Parc. Ils se répartissent dans les catégories «Nature et Paysage», «Renforcement des activités économiques axées sur le développement durable», «Education et sensibilisation à l'environnement» et «Management». Certains d'entre eux sont déjà en voie de

réalisation: itinéraires touristiques, projets de vacances à la ferme, réseaux écologiques ou encore mesures de protection de la fritillaire, plante rare des bords du Doubs.

Les conseils communaux auront deux mois pour faire part de leurs remarques, commentaires et propositions. La charte sera soumise - complétée par les ajouts et modifications retenus à la suite de sa consultation - à l'appréciation des services cantonaux concernés pour validation. Ensuite, une campagne d'information sera effectuée auprès de la population des 19 communes concernées. Les votations dans les communes sont prévues au printemps 2012, entre mars et juin (soit, après la votation sur la commune unique des Franches-Montagnes fixée au 25 mars 2012. En fin de processus, l'assemblée générale de l'association entérinera le projet pour le déposer auprès de l'Office fédéral de l'Environnement avec la demande de label «Parc naturel régional d'importance nationale».



# Unique en Europe: l'ingénierie horlogère

La Haute Ecole Arc réunit les cantons de Neuchâtel, la partie francophone de canton de Berne et le Canton du Jura. C'est la seule école en Europe à former des ingénieurs dans le domaine de l'horlogerie. C'est dire toute son importance ! En trois ans, les étudiants y obtiennent un « Bachelor of science ». Les deux premières années d'études en ingénierie se font dans le nouveau bâtiment Campus ARC 2 situé à la gare de Neuchâtel. La troisième année s'effectue en partie à Neuchâtel et d'autre part, au sein de l'Institut d'horlogerie et création (IHC) qui se situe au Locle.

Les étudiants obtenant leur certificat de « bachelor » décernés par les HES sont qualifiés de « professionnalisant », ce qui signifie que les lauréats peuvent immédiatement rejoindre le marché du travail. C'est le cas pour 80 % d'entre eux. Actuellement, la filière « Ingénierie horlogère » accueille quelque 15 à 20 étudiants par niveau, soit environ 50 étudiants sur les 3 années. Ces derniers viennent de Suisse mais également de France. Une fois leur « bachelor of science » en poche, les étudiants ont la possibilité de poursuivre leurs études avec un « Master of Engineering ». Cette spécialisation d'une durée d'études de 3 semestres, est encadré par la HES-SO.

A noter que les détenteurs d'une maturité professionnelle technique sont directement admis dans une HES alors que les titulaires d'une maturité académique doivent faire une année de « connaissances professionnelles ».

## Diplôme des métiers d'arts à Morteau

A quelques dizaines de kilomètres du Locle, le Lycée Edgar Faure de Morteau est aussi le Lycée des Métiers en Bijouterie & Horlogerie. Trois formations sont proposées. La première permet d'obtenir en deux ans le Certificat d'aptitude professionnelle (CAP); quarante-cinq élèves de 15 à 16 ans la fréquentent actuellement. Quinze élèves de 17 à 19 ans suivent la filière en deux ans pour l'obtention d'un BMA (Brevet des métiers d'arts); dans cette section, les élèves interviennent sur des montres compliquées et la réfection de pièces. Ces deux formations peuvent se faire en alternance, dans le sens de la formation duale que nous connaissons en Suisse (école et entreprise). Enfin, le Lycée Edgar Faure est le seul lycée français à offrir la possibilité d'obtenir un DMA (Diplôme des métiers d'art).



Institut d'horlogerie et de création du Locle

Ce brevet permet de devenir spécialiste de la sauvegarde du patrimoine. Quinze étudiants entre 20 et 22 ans suivent actuellement cette formation. Le taux de réussite au Lycée de Morteau dans ces trois formations varie de 86 % à 100 %. A noter qu'il n'y a pas de perméabilité entre les écoles du Locle et de Morteau.

Le Parc du Doubs inclut le soutien au génie horloger dans son plan d'activité. Il prévoit notamment la création d'un centre d'interprétation du temps.

# Sur les sentiers des contrebandiers

Qui n'a pas entendu parler des histoires de contrebande et de douane de part et d'autre du Doubs? Avec l'ouverture des frontières, plus personne ne pense à la contrebande de pinces ou de jeux de cartes qui avaient cours naguère. Le Parc naturel régional du Doubs va faire revivre quatre sentiers à parcourir en plusieurs étapes. Les touristes mais aussi les habitants de la région pourront partir à la découverte des paysages, de la nature, des musées et d'aspects particulièrement exotiques de l'histoire régionale.

Les sentiers des contrebandiers constitueront la première mise en œuvre d'un projet propre au Parc du Doubs. Ils marqueront aussi le début de la collaboration franco-suisse dans le cadre de l'unique projet de parc naturel régional binational de Suisse. Le projet est terminé et il a été déposé auprès des autorités compétentes (interreg) afin d'obtenir le financement nécessaire. Les sentiers seront vendus en tant que paquets touristiques incluant par exemple les visites dans les musées, les transports ou encore l'hébergement. L'avantage de la proposition réside dans la mise en valeur commune d'offres actuellement isolées. Les touristes seront appelés à séjourner plusieurs jours dans la région, ce qui n'est pas souvent le cas actuellement.

Les sentiers des contrebandiers seront balisés grâce à la collaboration avec l'Association jurassienne de tourisme pédestre et son homologue française. Il s'agit de sentiers existants qui seront ainsi mis en valeur.



Le sentier de la bricotte passe par les échelles de la mort.

## Sentier des horlogeurs

Les randonneurs partiront du Musée de Morteau, passeront par Villers-le-Lac, le Saut du Doubs, le Musée des Monts au Locle et termineront leur parcours au Musée international de l'horlogerie à La Chaux-de-Fonds (retour en train). Au fil des étapes, ils recevront divers éléments d'une montre à monter.

## Sentier de la bricotte

Louis XIV avait voulu taxer les familles et il s'ensuivit une petite contrebande destinée aux familles avec notamment un trafic de jeux de cartes en direction de la Franche-Comté. Le sentier démarre à Maïche, passe par Charquemont, les échelles de la mort, Le Cerneux-Godat, Les Bois, La Bouège, Damprichard et retourne à Maïche. Les randonneurs recevront les cartes du jeu tout au long du parcours.

## Sentier des colporteurs

Connaissez-vous le musée de la pince à Montécheroux, au-dessus de Saint-Hyppolyte? Ce musée est le témoin d'une curieuse époque où l'on s'adonnait à la contrebande de pinces. Le parcours relie Saint-Hyppolyte à Saint-Ursanne en passant par Montécheroux (retour en bus).

## Sentier des gabelous

Cette randonnée est la plus ambitieuse puisqu'elle fait le tour de la boucle du Doubs par les crêtes. Le départ aura lieu à Morteau. Les cabanes de douaniers serviront de repères tout au long de la crête française. En Suisse, le sentier passera par exemple par La Caquerelle et les Sommètres. A l'époque, les douaniers inscrivait leurs observations sur un cahier. Les randonneurs modernes trouveront des ordinateurs qui leur permettront de faire leurs observations. Ils disposeront d'un code et pourront plus tard retrouver les observations faites par d'autres randonneurs au même endroit.



# Pour la sauvegarde des pâturages boisés

**Vice-maire de la Chaux des Breuleux, ingénieur agronome, Jean-Marie Aubry pilote depuis plusieurs années le plan de gestion intégrée de la localité. Sous cette appellation complexe se cache une opération de sauvetage du paysage typique des Franches-Montagnes composé de pâturages parsemés d'arbres. Ce qui est bon pour le tourisme l'est encore plus pour les agriculteurs, qui trouvent leur compte dans l'opération.**

Les pâturages boisés ont tendance à être remplacés par des zones de pelouses sans arbres aux abords des localités et par des forêts denses repoussées en périphérie. La raison en est très simple: l'eau nécessaire au bétail se trouve dans les villages. Pour assurer la présence des animaux partout dans les pâturages, il a donc été nécessaire de construire 3 km de conduites et d'aménager 13 abreuvoirs décentralisés. La forêt a été clarifiée et les zones déboisées ont été dessouchées afin de permettre le retour de l'herbe. Des îlots d'arbres ont été plantés dans les grandes zones de pelouse afin de rompre l'uniformité du paysage et retrouver l'image perdue. On a profité des travaux pour réaliser d'autres projets tels que l'électrification des barrières et la pose de passages pour piétons, répondant ainsi à la législation qui garantit l'accès des pâturages aux promeneurs.

La Chaux-des-Breuleux a joué un rôle de pionnier. «Pour moi, c'est une révolution», explique Jean-Marie Aubry. Ce qui n'a pas été possible dans les années septante l'a été au cours des dernières années. La concrétisation du projet intéresse à présent d'autres communes telles que Muriaux, qui se sont lancées avec le soutien de la Fondation rurale interjurassienne et d'ingénieurs mandatés.

Jean-Marie Aubry relève que le travail réalisé dans son village aura une influence sur toute la zone du Parc du Doubs puisque la quasi-totalité des communes sont concernées. Les habitants mais aussi les touristes bénéficieront des retombées du projet devenu réalité. Le Parc pourra assurer la promotion d'un paysage et d'une nature préservés.



Des îlots d'arbres sont plantés et protégés du bétail afin de reboiser les pelouses.

# Gens du Parc : Plonk et Replonk

**Une maison au charme vieillot de La Chaux-Fonds; aucune indication à l'extérieur... il faut trouver l'interrupteur pour qu'une maigre lumière permette de découvrir leur carte de visite collée sur une porte: nous y sommes enfin dans le repaire professionnel de Plonk et Replonk !**

Depuis plus d'une dizaine d'années, ces deux trublions nous emmènent dans leur royaume dont l'humour farfelu et la dérision sont les étendards. Qui ne connaît pas encore leurs affiches et cartes postales décalées? Ils se définissent aussi eux-mêmes comme «l'un des principaux leaders sur le marché européen du nain de jardin bétonné, secteur à forte expansion».

Plonk et Replonk vient de l'onomatopée imitant le bruit du marteau, symbole de création. Jacques et Hubert Froidevaux, les deux frères du Noirmont (un troisième compare est aujourd'hui au repos) ont décidé de mettre leur goût de l'absurde, du comique et de la poésie en commun. Et avec quel talent! Si on a pu suivre avec

délices leurs jets créatifs dans la presse quotidienne (10 ans notamment au «Nouveau Quotidien» devenu «Le Temps»), on les découvre aujourd'hui dans la publication satirique romande «Vigousse» ou occasionnellement dans d'autres parutions suisses et étrangères, jusqu'au mythique journal «Le Monde».

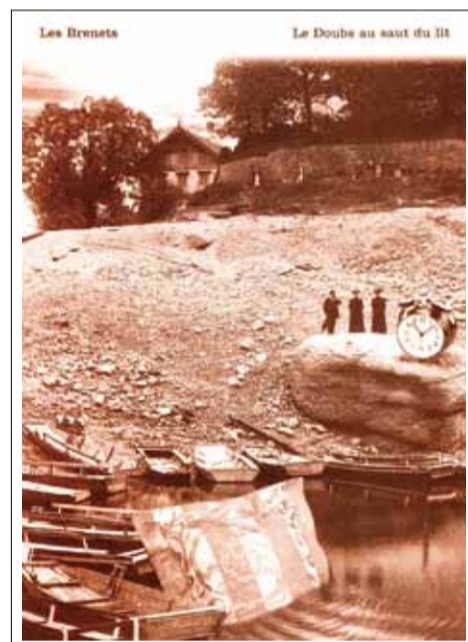
L'aventure a donc commencé par des cartes postales sépia anciennes revisitées à leur sauce, sur le thème de La Chaux-de-Fonds d'abord, puis de l'Helvétie. Elles sont désormais vendues en librairies, tant en Suisse qu'en France ou en Belgique. Exemples: «Clair de lune à La Brévine» montrant une lune couverte de glaçons ou «Un phénomène préoccupant: la contrebande de sous-marins dans les Côtes du Doubs» faisant émerger de l'eau un submersible au saut du Doubs !

Plonk et Replonk, auteurs prolifiques et éditeurs (depuis 1997), ont écrit plusieurs livres tels que «Les plus beaux dimanches après-midi du monde» ou encore «La face cachée des mythes, légendes et sornettes du Léman»! Ils présentent des expositions, à Môtiers ou

encore au Musée de la Poste à Paris prochainement. Leur pièce de théâtre intitulée «Dernier thé à Baden-Baden» est en tournée actuellement avec le TPR (Théâtre Populaire Romand). Les deux hommes et leur équipe ont créé de nombreuses affiches, visuels et campagnes publicitaires. Nouvelle corde à leur arc en phase de démarrage: le dessin animé, avec des courts métrages aussi inspirés que leurs autres créations.

Alors, le Parc régional du Doubs? Impossible d'obtenir un avis tranché et sérieux des deux compères... mais on attend de voir surgir cela dans un format ou un autre!

Ah, on oublie presque... ce sont les pères spirituels de «S. M. Helveticus IV, Roi des Suisses», Protecteur des Alpes et du Léman, Grand Chevalier de l'Épargne, qu'ils exhibent dans les grandes occasions! Pour voyager plus loin en dérision et obtenir leurs productions, rendez-vous aussi sur: [www.plonkreplonk.ch](http://www.plonkreplonk.ch).



PARCS SUISSES  
HARPA  
PÄRKE  
CANDIDAT  
PARC NATUREL  
REGIONAL

Parc du Doubs

Toute l'actualité du parc sur: [www.parcdoubs.ch](http://www.parcdoubs.ch)

## Impressum

Photos: Centre Nature Les Cerlatez, APNRD, Jura Tourisme, Pascal Colombain

Textes: Philippe Zahno, Gérard Cattin, Pierre Boillat

Conception graphique: Zébulon Communication, La Chaux-de-Fonds

Impression: Le Franc-Montagnard, Saignelégier  
Le label FSC (Forest Stewardship Council) garantit aux consommateurs que le papier provient de forêts aménagées de façon durable.

Adresse: APNRD, 6, Place du 23 Juin, CP 316, 2350 Saignelégier  
info@parcdoubs.ch, T. 032 420 46 70

Rédacteur responsable: Philippe Zahno, T. 079 459 72 85

Partenaire mobilité:

